



# Pour l'emploi en Médoc

**RECRUTEMENT** 5 grandes propriétés viticoles du Médoc avec le concours de pôle emploi se mobilisent pour assurer le renouvellement des générations et l'emploi durable en Médoc.

Le renouvellement des générations en agriculture n'est pas chose facile. Notamment chez les salariés. Aussi, pour infléchir la tendance, 5 châteaux du Médoc, Beaumony, Beychevelle, Lagrange, Larose-Trintaudon et Pichon-Baron ont décidé de s'engager solidairement dans la recherche de solutions de renouvellement des générations au sein des équipes d'ouvriers viticoles des domaines.

## Un emploi durable

Les exploitants recherchent des salariés «*au long cours*». «*La «grande» idée est de rendre plus durable l'emploi viticole au niveau des vignobles. Cela passe par un renforcement de l'attractivité des métiers basé sur un cursus de formation adapté aux attentes des entreprises avec une montée en charge progressive dans l'emploi des jeunes recrutés tout au long du cursus de formation d'une durée de 21 mois .Ce dispositif permettra aussi une gestion des fins de carrières des seniors par la mise en place de tutorat*» détaillent les responsables du projet.

En associant structures de production et images de marque, les 5 châteaux veulent rendre attractif les métiers viticole et recruter 12 salariés permanents. «*Ces nouveaux*

*salariés auront pour vocation de devenir les détenteurs des savoirs faire pratiques qui garantissent les capacités de production des Châteaux. Pour ce faire, un investissement important sera consacré à la formation et au tutorat au sein des entreprises durant les premiers mois d'intégration*» soulignent les porteurs du projet.

## Montée en puissance

Si ce recrutement se passe bien, les 5 châteaux envisagent de reconduire le dispositif pour recruter 12 personnes supplémentaire.

La première action démarquera en décembre, par une «*Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC)*» ou seront accueillis 18 demandeurs d'emploi. «*Cette première phase de 3 mois devrait être accompagnée par le Conseil Régional d'Aquitaine (demande de financement en cours) et sera financée par le FAFSEA délégation Aquitaine, la rémunération des stagiaires sera assurée par Pole emploi*» indiquent les responsables.

Ce trimestre sera suivi par une période de 18 mois sous la forme d'un contrat de professionnalisation pour les 12

stagiaires retenus. Ils suivront une formation «CQP ouvrier qualifié viticole» dispensée par les MFR d'Aquitaine et le CFPPA de Blanquefort. La formation se déroulera, partie théorique, comme partie pratique au sein des châteaux initiateurs du projet.

Les salariés des entreprises volontaires assureront un tutorat pendant les temps de formation et les temps de travail en entreprise. «Ce tutorat facilitera l'intégration du nouveau salarié tout en valorisant et remobilisant le salarié en fin de carrière par la transmission des savoirs faire.»

Cette période de formation de 21 mois, qui privilégiera donc le parrainage du salarié en formation par l'ouvrier qualifié en fin de carrière, débouchera sur des emplois durables au sein des 5 châteaux. Des contrats de génération pourront valoriser cette démarche originale et pérenne.

### **Appel à candidatures**

Les entretiens de sélection se dérouleront en novembre après les vendanges, mais dès à présent, les personnes intéressées peuvent se rapprocher des conseillers Pôle emploi, Mission locale ou Cap emploi.



Une initiative originale pour attirer les salariés vers les métiers viticoles.